

11 janvier 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire au Mali, à Paris le 11 janvier 2013.

Mesdames, Messieurs,

Le Mali fait face à une agression déléments terroristes, venant du Nord, dont le monde entier sait désormais la brutalité et le fanatisme.

Il en va donc, aujourd'hui, de l'existence même de cet Etat ami, le Mali, de la sécurité de sa population, et celle également de nos ressortissants. Ils sont 6000 là-bas.

J'ai, donc, au nom de la France, répondu à la demande daide du président du Mali appuyée par les pays africains de l'Ouest. En conséquence, les forces armées françaises ont apporté cet après-midi leur soutien aux unités maliennes pour lutter contre ces éléments terroristes.

Cette opération durera le temps nécessaire. J'informerai régulièrement les français sur son déroulement. Les ministres concernés, celui des affaires étrangères en liaison avec les Nations Unies, car nous intervenons dans le cadre de la légalité internationale, comme le ministre de la Défense donneront également toutes les informations utiles à la population.

Enfin, le parlement sera saisi dès lundi.

Les terroristes doivent savoir que la France sera toujours là lorsqu'il s'agit non pas de ses intérêts fondamentaux mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie.

Merci.